



Hanna Rohé, stagiaire et Cécile Couché, coordinatrice, notent un fort intérêt pour la consigne. Photo Presse Océan.

Bouteilles consignées : le retour

L'association Bout' à bout' se mobilise pour la réutilisation du verre, d'abord en Loire-Atlantique, puis en Saumurois et dans la région.

Caroline TRÉMAN
redac.nantes@presse-ocean.com

DÉJÀ EXPÉRIMENTÉ

Dans la région nantaise, l'expérimentation de la consigne a commencé à l'automne. En repartant de zéro. « Les structures de consignes ont disparu. Notre travail est donc de les recréer », relate Cécile Couché, coordinatrice de l'association nantaise Bout' à Bout'. « On contacte les producteurs pour leur montrer les avantages. On propose un service de collecte, de stockage et de lavage des bouteilles ». Le dispositif est rodé. « On travaille actuellement avec dix producteurs (des brasseurs de Loire-Atlantique, une association de producteurs de vins, etc.). Atlantique boissons est notre partenaire de collecte, et aussi

Envie 44 en complément. Pour ne pas mettre de camions supplémentaires sur les routes, ils collectent donc des bouteilles sur leurs trajets habituels. Chez Atlantique boissons, elles sont stockées et massifiées. Une fois qu'on a atteint 6 000 bouteilles, elles partent toutes au lavage chez Boutin services à Clisson. C'est l'une des dernières laveuses de France. On a la chance d'avoir cette solution opérationnelle sur le territoire. Et après, c'est la logistique retour. Ce dispositif fonctionne très bien ».

ÉTENDRE LA CONSIGNE

Parallèlement à cette expérimentation, l'association Bout' à Bout' va travailler avec les collectivités pour organiser une filière régionale avec des acteurs locaux. Des partenariats s'engagent déjà à Saumur ou avec

la SMCNA (Nord du 44). Une étude est lancée pour faire avancer le projet. Commencée en juin, elle va durer dix mois et est financée par Nantes métropole et l'Ademe.

MOULT AVANTAGES

La consigne a beaucoup d'avantages : « Ça permet de réduire massivement les déchets car la moitié des 5 millions de tonnes d'emballages ménagers est du verre en France, dont 80 % de bouteilles. Tout ce verre réemployé génère moins de déchets », relate Cécile Couché. Des avantages économiques : « Le recyclage coûte cher aux collectivités alors que dans le cas du lavage, ce sont les producteurs qui gèrent la récupération de leurs bouteilles. Et ça coûte moins cher ».

Journal "Courrier de l'Ouest" du 30 juin 2017